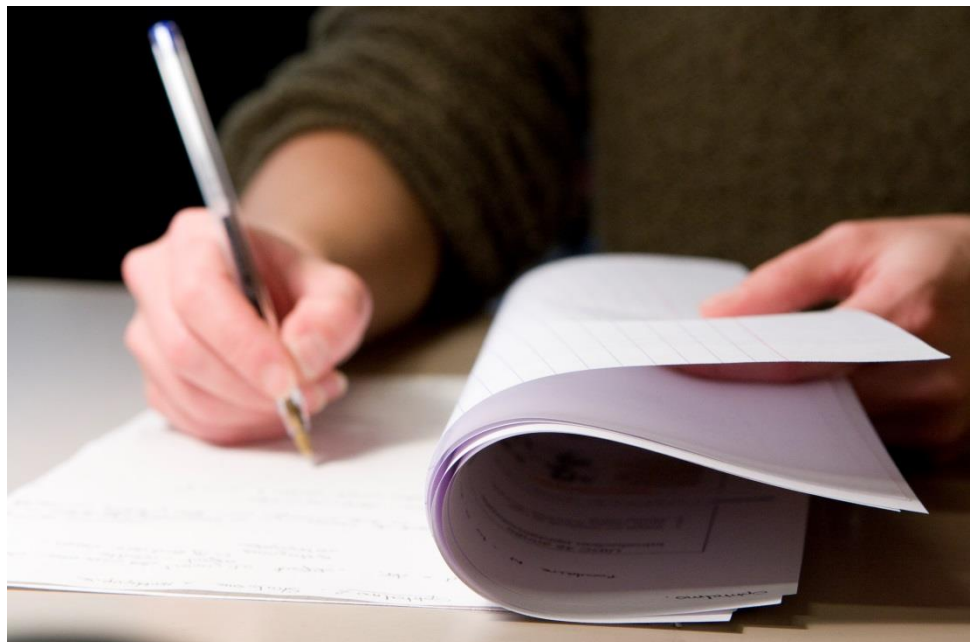


CITER SES SOURCES et RÉDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE SELON LE STYLE VANCOUVER



**Guide à l'usage des étudiant-e-s en médecine
Pour les travaux rédigés en français**

2019



Bibliothèque de l'Université de Genève, Uni CMU - Médecine, 2019
Adapté du guide de la Bibliothèque universitaire de médecine du
CHUV : Style Vancouver – citations et références bibliographiques
Ce document est sous licence Creative Commons Attribution –
Partage dans les mêmes conditions 4.0 International :
<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

Illustration : © UNIGE Jacques Erard

Table des matières

1	Pourquoi citer ses sources ?	4
	1.1.1 L'exception pédagogique	4
2	Comment citer ses sources ?	6
	2.1 Le style Vancouver	6
	2.2 Citation vs paraphrase	6
	2.3 Citer l'extrait d'un texte	7
	2.4 Paraphraser un extrait ou indiquer une donnée et en citer la source	7
	2.5 Insérer une illustration, un graphique ou un schéma	8
3	Comment rédiger sa bibliographie ?	8
	3.1 Auteurs	9
	3.2 Articles	10
	3.2.1 Article imprimé	10
	3.2.2 Article électronique	10
	3.3 Livres	11
	3.3.1 Livre imprimé	11
	3.3.2 Livre électronique	11
	3.3.3 Ouvrage collectif	11
	3.3.4 Chapitre de livre	12
	3.4 Site web	12
	3.4.1 Pages web ou partie d'un site web	12
	3.5 Cas particuliers	12
	3.5.1 Articles d'UpToDate	12
	3.5.2 Revues systématiques Cochrane	13
	3.6 Thèses, mémoires	13
	3.6.1 Thèse ou mémoire imprimé	13
	3.6.2 Thèse ou mémoire électronique	13
	3.7 Multimédia	14
	3.7.1 Vidéo en ligne	14
	3.7.2 Podcast	14
	3.8 Rédiger une bibliographie en anglais	14
	3.9 Quelle différence entre <i>références bibliographiques</i> et <i>bibliographie</i> ?	14
4	Utiliser des logiciels bibliographiques pour rédiger ses bibliographies	15
5	Références bibliographiques	15
6	Bibliographie	16

1 Pourquoi citer ses sources ?

La recherche scientifique ainsi que la rédaction et la publication de tout travail scientifique reposent sur la recherche et la lecture des sources d'informations publiées auparavant par d'autres chercheur-e-s.

La Directive de l'Université de Genève relative à l'intégrité dans le domaine de la recherche scientifique rappelle que « [...] les chercheur-e-s ont droit à la protection de leur travail et à reconnaissance de leurs efforts. Le respect de l'intégrité trouve ainsi son prolongement dans la citation rigoureuse des sources à l'origine des recherches et sur lesquelles l'enseignement universitaire se fonde » (1).

La citation des sources permet donc à l'auteur-riche :

- De **soutenir l'argumentation** de son travail et de montrer l'étendue des recherches bibliographiques effectuées
- De donner de la **crédibilité** à son travail en **s'appuyant sur des informations validées**

Et pour le lecteur et la lectrice du travail, elle permet :

- **D'identifier les sources utilisées** pour l'élaboration du travail et de les consulter à son tour
- De **distinguer l'apport original et personnel** de l'auteur-riche du travail de ce qui a été repris d'autres publications et d'autres auteur-riche-s.

Citer ses sources c'est aussi respecter la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA) :

« Art. 25 Citations

¹Les citations tirées d'œuvres divulguées sont licites dans la mesure où elles servent de commentaire, de référence ou de démonstration et pour autant que leur emploi en justifie l'étendue.

²La citation doit être indiquée ; la source et, pour autant qu'il y soit désigné, l'auteur doivent être mentionnés» (2).

Ne pas citer ses sources, c'est prendre le risque de **plagier** :

L'Université de Genève indique dans la Directive en matière de plagiat des étudiant-e-s «Le plagiat et la tentative de plagiat constituent des infractions graves à l'éthique de l'Université et à l'intégrité de la recherche» (3).

Elle précise encore «Le plagiat consiste à insérer, dans un travail académique, des formulations, des phrases, des passages, des images, ou des chapitres entiers, de même que des idées ou analyses repris de travaux d'autres auteurs, en les faisant passer pour siens. Le plagiat est réalisé de la part de l'auteur du travail soit par l'appropriation active des dits textes ou idées d'autrui, soit par l'omission de la référence correcte aux textes ou aux idées d'autrui et à leurs sources» (3).

1.1.1 L'exception pédagogique

La LDA prévoit une exception à l'utilisation d'une œuvre sans avoir préalablement obtenu l'autorisation de l'auteur :

«Art. 19 Utilisation de l'œuvre à des fins privées

¹ L'usage privé d'une œuvre divulguée est autorisé. Par usage privé, on entend :

- Toute utilisation à des fins personnelles ou dans un cercle de personnes étroitement liées, tels des parents ou amis ;
- Toute utilisation d'œuvre par un maître et ses élèves à des fins pédagogiques
» (2)

2 Comment citer ses sources ?

2.1 Le style Vancouver

Le présent document vous guide dans la citation des sources selon le **style Vancouver**¹ recommandé et mis à jour régulièrement par l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE) dans ses «Recommendations for the Conduct, Reporting, Editing and Publication of Scholarly Work in Medical Journals» (4). Ce style de citation se base sur des normes internationales (5) adaptées par la US National Library of Medicine (NLM) pour la production de ses bases de données dont Medline / Pubmed notamment.

La NLM publie sur son site web une liste des exemples les plus courants «Sample References» (6) ainsi qu'un guide complet de rédaction des références «Citing Medicine» (7).

Ce style largement suivi dans le domaine biomédical est d'un usage simple et rapide et il présente l'avantage de ne pas interrompre la lecture du texte puisque les appels de citation sont insérés simplement au moyen d'un chiffre.

Ce guide se base sur les recommandations de la Bibliothèque du CHUV qui est adapté du style Vancouver (8).

Vous trouverez le style développé par la BiUM sur le logiciel de gestion bibliographique [Zotero](#) et pourrez le télécharger en vous rendant sur **édition -> préférences -> obtenir d'autres styles : « bibliothèque universitaire de médecine – Vancouver (French) »**.

2.2 Citation vs paraphrase

Il existe deux manières différentes de procéder pour reprendre les idées ou l'extrait d'un texte rédigé par un-e autre auteur-riche :

- **Insérer** dans son travail une **citation** en reproduisant **l'extrait exact** du texte de l'auteur-riche et la placer entre guillemets
- ou
- **Paraphraser** ou formuler avec ses propres termes les idées de l'auteur-riche repris

Pour reprendre exactement l'extrait d'un texte et le citer, suivre les étapes décrites au point 2.3.

Pour insérer une paraphrase et la citer, suivre les étapes décrites au point 2.4.

1. Appelé ainsi en référence à la ville de Vancouver où, en 1978, un groupe d'éditeurs de plusieurs revues biomédicales majeures –International Committee of Medical Journal Editors – a convenu d'uniformiser le format et le processus de préparation des manuscrits pour leur soumission aux revues et a émis un certain nombre de recommandations concernant également la présentation des citations et des références.

2.3 Citer l'extrait d'un texte

- 1) Copier précisément le passage repris
- 2) Le placer entre guillemets
- 3) Insérer un appel de citation
- 4) A la fin du travail, dans la partie *Références bibliographiques*, indiquer la référence complète du document

L'infirmité motrice cérébrale (IMC) a été définie en 1953 par Guy Tardieu comme « la conséquence permanente, définitive et non évolutive d'une lésion de l'encéphale dans la période périnatale » **(1)** ...

Références bibliographiques

1. Tardieu G. Le dossier clinique de l'infirmité motrice cérébrale : méthodes d'évaluation et applications thérapeutiques. Paris: Cercle de Documentation et d'information pour la rééducation des infirmes moteurs cérébraux; 1953.

2.4 Paraphraser un extrait ou indiquer une donnée et en citer la source

- 1) Reformuler ou paraphraser le passage du document ou reprendre des données ou une information trouvées dans un document
- 2) Insérer un appel de citation
- 3) A la fin du travail, dans la partie *Références bibliographiques*, indiquer la référence complète du document

Le GMF–CS (*gross motor function–classification system*) classe les capacités de posture et de déplacement de l'enfant en 5 niveaux de sévérité (niveau I le moins sévère) en fonction de son âge (de 1 à 2 ans, de 2 à 4 ans, de 4 à 6 ans et 6 à 12 ans) (stades de Palisano) **(1)**. La majorité des enfants ne changeant...

Références bibliographiques

1. Palisano R, Rosenbaum P, Walter S, Russel D, Wood E, Galuppi B. Development and reliability of a system to classify gross motor function in children with cerebral palsy. *Dev Med Child Neurol* 1997; 39(4): 214-23.

2.5 Insérer une illustration, un graphique ou un schéma

Les illustrations sont considérées par la Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins comme des œuvres à part entière et leur réutilisation n'est pas autorisée sans l'autorisation de l'auteur ou de l'ayant droit (2).

Pour utiliser une illustration, il faut donc :

- 1) Obtenir l'autorisation de l'auteur-riche ou de l'ayant droit
 - 2) Citer correctement la source
- ou
- 3) Utiliser des illustrations libres de droit, publiées sous licence Creative Commons par exemple

L'utilisation d'une illustration est donc possible dans le cadre de l'enseignement, **à condition que le travail ne soit ni publié ni diffusé sur Internet.**

Pour résumer, le style Vancouver c'est :

Un style de citation et de rédaction numérique où :

Dans le texte :

- Les citations **sont numérotées dans l'ordre** de leur apparition
- **L'appel** de citation se fait en **chiffre arabe** entre parenthèses, crochets ou exposants
- lorsqu'un document est cité plusieurs fois, il garde la même numérotation

A la fin du texte, dans la partie **Références bibliographiques** :

- Toutes les références utilisées pour la rédaction sont listées dans **l'ordre où elles apparaissent** dans le texte
- elles sont **précédées du numéro** qui leur a été attribué
- leur rédaction suit un modèle précis correspondant au **type de document** cité (voir les exemples ci-après).

3 Comment rédiger sa bibliographie ?

Voici les modèles pour rédiger les références des types de documents les plus courants selon le style Vancouver.

Pour chaque exemple, vous trouverez le style francophone adapté par la Bibliothèque universitaire de médecine du CHUV (BiUM), la même syntaxe s'applique au style anglophone, seule la terminologie est traduite. **Si vous rédigez votre travail en français, votre bibliographie doit être aux normes francophones (bibliothèque universitaire de médecine – Vancouver (French)) et si vous rédigez un travail en anglais, votre bibliographie doit être aux normes anglophones (Vancouver).**

Dans ce guide, les mentions et la syntaxe indiquées en gras noir doivent être reprises dans la rédaction des références.

3.1 Auteurs

Les règles suivantes s'appliquent à tous les types de documents mentionnés dans ce guide.

Les **auteurs personnes** sont signalés par leur nom de famille suivi de(s) initiale(s) de leur(s) prénom(s).

S'il y a plus de 6 auteurs, citer les 6 premiers en les séparant par une virgule, suivis de la mention **et al.** (pour *et alii* soit *et les autres* en latin).

Organisation comme auteur :

- Des organismes peuvent être aussi considérés comme auteurs
- Écrire le **nom développé** et non l'acronyme

Organisation mondiale de la santé (et non OMS)

- Si plusieurs organisations auteurs, les séparer par un point-virgule.
- Si un organisme dépend d'une entité supérieure, indiquer l'affiliation par une virgule

Hôpitaux Universitaires de Genève, Service d'immunologie

Pas d'auteur signalé : commencer la référence au titre

3.2 Articles

3.2.1 Article imprimé

Auteur(s). Titre de l'article. Titre abrégé de la revue. Année;volume(n°):pages.

Exemple

Ilunga RM, Helbing C, Favre L, Collet TH. Prise en charge de la dyslipidémie liée à l'obésité : une approche centrée sur l'alimentation. Rev Med Suisse. 2018;14(599):627-32.

3.2.2 Article électronique

Auteur(s). Titre de l'article. Titre abrégé de la revue. Année;volume(n°):pages. **DOI**: numéro doi

Exemple

Moster D, Wilcox AJ, Vollset SE, Markestad T, Lie RT. Cerebral palsy among term and postterm births. JAMA. 2010;304(9):976-82. DOI: 10.1001/jama.2010.1271

Ou, en l'absence d'un DOI :

Auteur(s). Titre de l'article. Titre abrégé de la revue **[En ligne]**. Année **[cité le jour mois année]**;Volume(Numéro):pages. **Disponible**: adresse URL

Exemple

Scodellaro C. La santé perçue aux âges élevés: des critères médicaux aux évaluations pratiques. Retraite et société [En ligne]. 2014 [cité le 12 mars 2018];(167):19-41. Disponible: <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe1-2014-1-page-19.htm>

A noter :

- Le style Vancouver préconise d'indiquer *seulement* les **6 premiers auteurs** ; lorsqu'une référence comporte plus de 6 auteurs, indiquer les 6 premiers suivis de la mention *et al.* (pour *et alii* soit *et les autres* en latin)
- les titres de revues sont abrégés, voir la liste complète de la NLM *Journal referenced in the NCBI Databases* : <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog/journals>
- **L'identification par DOI est privilégiée sur l'identification par URL**
- L'indication de l'URL pour les articles de revues électroniques est fournie uniquement si l'article est disponible en libre-accès sur Internet et qu'il ne dispose pas d'un DOI

3.3 Livres

3.3.1 Livre imprimé

Auteur(s). Titre de l'ouvrage: sous-titre. Numéro de l'édition **éd.** Ville: Editeur commercial; année.

Exemple

Engleberg NC, Schaechter M, directeurs. Schaechter's mechanisms of microbial disease. 5th ed. Philadelphia: Wolters Kluwer Health/Lippincott Williams & Wilkins; 2013.

3.3.2 Livre électronique

Auteur(s). Titre du livre: sous-titre **[En ligne]**. Numéro de l'édition **éd.** Ville: Editeur commercial; Année **[cité le jour mois année]**. **Disponible:** adresse URL

Exemple

Institute of Medicine (US) Forum on Microbial Threats. Ensuring an Infectious Disease Workforce: Education and Training Needs for the 21st Century: Workshop Summary [En ligne]. Knobler SL, Burroughs T, Mahmoud A, Lemon SM, editors. Washington (DC): National Academies Press (US); 2006 [cité le 7 août 2019]. (The National Academies Collection: Reports funded by National Institutes of Health). Disponible: <http://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK56571/>

A noter :

- La mention du numéro de l'édition s'indique à partir de la 2^e édition.
- La mention se met en abrégé : éd (français), ed (anglais).

3.3.3 Ouvrage collectif

Un ouvrage collectif dirigé ou coordonné par un-e éditeur-trice scientifique ou un-e directeur-trice de publication est indiqué par la mention *editor* en **anglais** ou *directeur* en **français**.

Auteur(s), **directeur(s)**. Titre du livre. Numéro de l'édition **éd.** Ville: Editeur commercial; Année.

Exemple

Gilstrap LC 3rd, Cunningham FG, VanDorsten JP, editors. Operative obstetrics. 2^{ème} éd. New York: McGraw-Hill; 2002.

A noter :

Indiquer la fonction **non abrégée** après les noms des auteurs selon la langue de l'ouvrage : directeur(s) pour le français ou editor(s) pour l'anglais.

3.3.4 Chapitre de livre

Auteur(s). Titre du chapitre. **Dans:** Auteur(s), **directeur(s)**. Titre du livre. Numéro de l'édition **éd.** Ville: Editeur commercial; Année. **p.** Première page du chapitre-Dernière page du chapitre.

Exemple

Meltzer PS, Kallioniemi A, Trent JM. Chromosome alterations in human solid tumors. Dans: Vogelstein B, Kinzler KW, editors. The genetic basis of human cancer. New York: McGraw-Hill;2002: p. 93-113.

3.4 Site web

Auteur(s). Titre du site web **[En ligne]**. **[cité le jour mois année]**. **Disponible:** URL

Exemple

Centers for Disease Control and Prevention [En ligne]. [cité le 6 août 2019]. Disponible: <http://www.cdc.gov/>

3.4.1 Pages web ou partie d'un site web

Auteur(s). Titre du site web **[En ligne]**. Titre de la page web **[cité le jour mois année]**. **Disponible:** URL

Exemple

Organisation mondiale de la Santé [En ligne]. Produits pharmaceutiques dans l'eau potable [Cité le 7 août 2019]. Disponible: https://www.who.int/water_sanitation_health/emerging/info_sheet_pharmaceuticals/fr/

A noter :

- L'auteur peut également être un organisme
- Pour les sites d'organisation dont le titre reprend le nom de l'organisation auteur, ne pas mettre cette information à double et commencer la référence au titre
- Les mentions de **Ville: Editeur; Année** peuvent être intégrées à la référence à la suite du titre du site web, néanmoins la version simplifiée est à privilégier

3.5 Cas particuliers

3.5.1 Articles d'UpToDate

La référence d'un article ou d'une synthèse d'UpToDate ou de la Cochrane Library doit être rédigée comme **un article d'encyclopédie** :

Auteur(s). Titre de la contribution. **Dans:** **Uptodate [En ligne]**. **Waltham, MA: Uptodate, [cité le 7 août 2019]**. **Disponible:** URL

Exemple

Bern C. Chagas disease in the immunosuppressed host. Dans: Uptodate [En ligne]. Waltham, MA: Uptodate, [cité le 7 août 2019]. Disponible: <https://www.uptodate.com/contents/chagas-disease-in-the-immunosuppressed-host>

3.5.2 Revues systématiques Cochrane

Auteur(s). Titre de la revue systématique. **Cochrane Database Syst Rev.**

Année;(Numéro):No d'article. **DOI:** numéro doi

Exemple

Morrison J, Thoma C, Goodall RJ, Lyons TJ, Gaitskell K, Wiggans AJ, Bryant A. Epidermal growth factor receptor blockers for the treatment of ovarian cancer. Cochrane Database of Syst Rev 2018, Issue 10. Art. No.: CD007927. DOI: 10.1002/14651858.CD007927.pub4

À noter :

- Sont des articles électroniques avec DOI et numéro d'article au lieu d'une pagination
- Toutes les informations relatives au référencement de l'article peuvent être obtenues en cliquant sur « cite this Review ».

3.6 Thèses, mémoires

3.6.1 Thèse ou mémoire imprimé

Auteur(s). Titre de la thèse ou du mémoire: sous-titre [**mention du grade, ex. : Thèse, travail de bachelor, etc.**]. Ville: Université, etc.; Année.

Exemple

Zawodnik A. Evaluation de l'impact clinique et économique de l'itinéraire clinique sur l'insuffisance cardiaque au Département de médecine interne des Hôpitaux Universitaires de Genève [Thèse]. Genève: Université de Genève, Faculté de médecine; 2011.

3.6.2 Thèse ou mémoire électronique

Auteur(s). Titre de la thèse ou du mémoire: sous-titre [**mention du grade, ex. : Thèse, travail de bachelor, etc. en ligne**]. Ville: Université, etc.; Année [**cité le**]. **Disponible:** URL

Exemple

Muller F. Attentes des académiques en matière de services fournis par les bibliothèques des sciences et de médecine des mutations à anticiper ? [Mémoire de master en ligne]. Genève: Haute École de Gestion; 2014 [cité le 15 août 2019]. Disponible: <https://doc.rero.ch/record/232840>

3.7 Multimédia

3.7.1 Vidéo en ligne

Auteur(s). Titre de la vidéo **[En ligne]**. Ville: Editeur/producteur; Année **[cité le jour mois année]**. **Vidéo**: nombre de minutes min. **Disponible**: URL

Exemple

Duke University Medical Center Library & Archives. 5 Tips for Searching PubMed [En ligne]. Durham: Duke University; 2012 [cité le 21 août 2019]. Vidéo: 5:45 min. Disponible: <https://www.youtube.com/watch?v=6wWeeCBBIk4>

3.7.2 Podcast

Auteur(s). Titre de l'épisode **[En ligne]**. Nom du podcast. Ville: Editeur/producteur; Année **[cité le jour mois année]**. **Podcast audio**: nombre de minutes min. **Disponible**: URL

Exemple

Guérin C. CQFD [En ligne]. Les liquides biologiques:l'urine, notre mode de vie sous forme concentrée. Lausanne: RTS; 2018 [cité le 21 août 2019]. Podcast audio: 15:05 min. Disponible: <https://www.rts.ch/la-1ere/programmes/cqfd/9758006-les-liquides-biologiques.html>

3.8 Rédiger une bibliographie en anglais

Si votre travail est rédigé en anglais, votre bibliographie doit également être rédigée selon les normes Vancouver anglophones. Les mêmes règles que dans la version francophone vue ci-dessous doivent être respectées mais certains termes seront écrits en anglais et cela quelle que soit la langue du document cité.

Eléments principaux à traduire :

[En ligne]	[Internet]
[Disponible]	[Available from]
Dans:	In:
[cité le...]	[cited...]

3.9 Quelle différence entre *références bibliographiques* et *bibliographie* ?

Les références utilisées pour la rédaction d'un travail peuvent être présentées dans deux listes différentes :

- la liste des **Références bibliographiques** présente les sources d'information qui ont été **citées** dans le texte

- la **Bibliographie** présente les sources d'information consultées pour le travail, mais qui n'ont **pas fait l'objet d'une citation** dans le texte ; les références y sont alors énumérées dans l'ordre alphabétique.

4 Utiliser des logiciels bibliographiques pour rédiger ses bibliographies

Pour faciliter la rédaction de ses bibliographies, il est possible d'utiliser un logiciel de gestion des références bibliographiques. Il permet de **récolter automatiquement les références** depuis les bases de données, les sites d'éditeurs ou des sites web en évitant de faire du copier-coller. Ce type de logiciel permet également de trier, organiser et gérer facilement ses collections de références.

Tous les logiciels de gestion des références bibliographiques proposent des centaines de styles bibliographiques. Il est ainsi aisé de **passer d'un style de citation à un autre** sans devoir réécrire entièrement la liste de références.

Enfin, certains logiciels s'intègrent aux traitements de texte (Word, LibreOffice, etc.) et facilitent la citation des références en cours de rédaction.

Exemples de logiciels :

- Zotero : logiciel **libre et gratuit** qui se présente sous la forme d'une extension pour Firefox → prise en main rapide et aisée de l'outil
- EndNote : logiciel propriétaire payant (**disponible gratuitement pour le corps étudiant et académique de l'UNIGE**) → nombreuses fonctionnalités avancées

Un comparatif ainsi que des guides sur ces logiciels sont disponibles sur le site web de la Bibliothèque : <https://www.unige.ch/biblio/index.php?cID=2757>

La Bibliothèque propose diverses formations et ateliers d'introduction à l'usage de ces logiciels. La liste de ces interventions ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.unige.ch/biblio/fr/formation/>

5 Références bibliographiques

1. Université de Genève. Mémento [En ligne]. Genève: Université de Genève; 2012. Intégrité dans la recherche scientifique [cité le 7 août 2019]. Disponible: <https://memento.unige.ch/doc/0003>
2. Loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (Loi sur le droit d'auteur, LDA), du 9 octobre 1992 (Etat le 1er janvier 2017). Le Conseil fédéral: Le portail du gouvernement suisse [En ligne]. [cité le 21 février 2019]. Disponible: <http://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19920251/>

3. Université de Genève. Mémento [En ligne]. Genève: Université de Genève; 2011. Plagiats des étudiant-e-s [cité le 7 août 2019]. Disponible: <https://memento.unige.ch/doc/0008/>
4. International Committee of Medical Journal Editors. Recommendations for the Conduct, Reporting, Editing, and Publication of Scholarly Work in Medical Journals [En ligne]. 2015 [cité le 20 août 2019]. Disponible : <http://icmje.acponline.org/icmje-recommendations.pdf>
5. National Information Standards Organization, American National Standards Institute. ANSI/NISO Z39.29-2005 (R2010) bibliographic references [En ligne]. Baltimore : National Information Standards Organization; 2005 [cité le 7 août 2019]. Disponible: http://www.niso.org/apps/group_public/download.php/12969/Z39_29_2005_R2010.pdf
6. US National Library of Medicine. Samples of Formatted References for Authors of Journal Articles [En ligne]. [cité le 7 août 2019]. Disponible : http://www.nlm.nih.gov/bsd/uniform_requirements.html
7. Patrias K. Citing medicine [En ligne]. 2nd ed. Bethesda MD: National Library of Medicine; 2007 [cité le 7 août 2019]. Disponible: <http://www.nlm.nih.gov/citingmedicine>
8. Jaques C, Mennillo M. Style Vancouver - Guide abrégé à l'usage des étudiants en médecine et biologie pour la rédaction des travaux en français [En ligne]. Lausanne: Bibliothèque universitaire de médecine; 2019 [cité le 7 août 2019]. Disponible: <https://www.bium.ch/guide-vancouver/>

6 Bibliographie

Bibliothèque de l'EPFL. Enjeux mondiaux: citation des sources (textes et images) [Vidéo en ligne]. Lausanne: EPFL; 2014 [cité le 7 août 2019]. Disponible: <https://youtu.be/aSLSQ3FrH3E>

Bibliothèques de l'Université de Montréal. Citer selon le style Vancouver [En ligne]. [cité le 7 août 2019]. Disponible: <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/247-Citer-selon-le-style-Vancouver>

Haute école de santé, Centre de documentation. Guide pour la présentation des travaux écrits et des références bibliographiques [En ligne]. Genève: HEDS; 2015 [cité le 7 août 2019]. Disponible: https://www.hesge.ch/heds/sites/default/files/documents/CentreDoc/citation-ref-biblio/guidevancouveroctobre2015_siteweb.pdf